

**SÉANCE ORDINAIRE
25 AOÛT 2015**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 25 août 2015, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Jean François Delisle	maire
Nicola Ranieri	cons. au poste no: 1
Charles Auguste Côté	cons. au poste no: 2
Marielle Ménard	cons. au poste no: 3
Marc Gravel	cons. au poste no :4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Fatima Hamadi	cons. au poste no: 6 (arrivée à 19 h 53)

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 02 par monsieur Jean François Delisle, maire.

Mot de bienvenue du maire

Adoption de l'ordre du jour

264-08-2015

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

Mot de bienvenue du maire

Adoption de l'ordre du jour

1. Administration
 - 1.1 Procès-verbaux
 - 1.1.1 Procès-verbal du 18 juillet 2015
 - 1.2 Communication
 - 1.2.1 Correspondance
 - 1.3 Règlements municipaux
 - 1.3.1 Règlement 367-15-03 (zone à risque de mouvement)
 - 1.3.2 Règlement 367-15-04 (marges)
 - 1.3.3 Contrôle biologique des insectes - AVIS DE MOTION
 - 1.4 Affaires juridiques
 - 1.4.1 Vente par shérif: mandater directeur général ou adjointe
 - 1.4.2 Requête en démolition
- 2. Ressources financières**
 - 2.1 Rapport des dépenses
 - 2.2 Rapport des salaires
- 3. Ressources humaines**
 - 3.1 Mandat M. Viallet, conseiller relations de travail
 - 3.2 Mandat Me Bélanger, avocat
- 4. Ressources matérielles et immobilières**
 - 4.1 Supplément travaux centre culturel et communautaire
 - 4.2 Soumission pour propane

**SÉANCE ORDINAIRE
25 AOÛT 2015**

5. Sécurité publique

- 5.1 Demande ajout gyrophares véhicule d'urgence
- 5.2 Demande pratique de feu du 27 juin 2015
- 5.3 Plan des mesures d'urgence et entente de service avec P'tit bonheur

6. Réseau routier, transport

- 6.1 Gravier sur terrain chemin Bélair
- 6.2 Offre de service réfection chemins Lac-de-l'Orignal et Charron
- 6.3 Plan d'intervention en infrastructures routières locales
- 6.4 Chemin Rivest

7. Gestion du territoire et du milieu

- 7.1 Demande de PIIA
 - 7.1.1 Demande du 85 chemin Charron
- 7.2 Barrage du lac Quenouille
 - 7.2.1 Offre de service de l'ingénieur pour support technique
 - 7.2.2 Bouée à retirer
- 7.3 Demande de changement numéro civique
- 7.4 Régie intermunicipale des Trois-Lacs
- 7.5 Parcours de ski nautique

8. Service à la collectivité

- 8.1 Sports, loisirs et culture
 - 8.1.1 Fête nationale
 - 8.1.1.1 Demande de remboursement frais de déplacement Marie-Lise Daigle
 - 8.1.1.2 Bilan financier final
- 8.2 Bibliothèque
 - 8.2.1 Rapport d'activités juillet
- 8.3 Don à La Traversée
- 8.4 Projet culture « 3M »

Période de questions

Levée de l'assemblée

Mot de bienvenue du maire

Adoption de l'ordre du jour

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 18 juillet 2015

265-08-2015

Il est proposé par madame Marielle Ménard, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal du 18 juillet 2015.

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

266-08-2015

Il est proposé par madame Marielle Ménard et résolu à l'unanimité de faire un don de 50 \$ à l'Association des trappeurs des Laurentides-Labelle.

**SÉANCE ORDINAIRE
25 AOÛT 2015**

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Règlement 367-15-03 (zone à risque de mouvement)

267-08-2015

CONSIDÉRANT un projet de règlement 367-15-03 modifiant le règlement de zonage numéro 367-02 visant à ajouter des normes au sujet des zones à risque de mouvement de terrain;

CONSIDÉRANT l'avis motion en date du 21 février 2015;

CONSIDÉRANT la consultation publique en date du 23 mai 2015;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par le secrétaire-trésorier lors de la présente assemblée;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 367-15-03.

1.3.2 Règlement 367-15-04 (marges)

268-08-2015

CONSIDÉRANT un projet de règlement numéro 367-15-04 modifiant le règlement de zonage numéro 367-02 visant à :

- modifier les marges de recul latérale minimum applicables à 5 mètres et le total des latérales applicable à 10 mètres dans toutes les zones;
- assujettir, dans le cas d'un projet de construction d'un nouveau bâtiment sur un lot cadastré mais non conforme, tout système de traitement des eaux usées ou toute partie d'un tel système qui est non étanche à respecter une distance minimale de 30 mètres de la ligne naturelle des hautes eaux.

CONSIDÉRANT l'avis motion en date du 21 février 2015;

CONSIDÉRANT la consultation publique en date du 23 mai 2015;

CONSIDÉRANT QU'aucune demande valide n'a été présentée par les personnes habiles à voter afin qu'un référendum soit tenu suite à un avis publié conformément à la loi;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par le secrétaire-trésorier lors de la présente assemblée;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 367-15-04.

1.3.3 Contrôle biologique des insectes

Avis de motion

Avis de motion est donné monsieur Marc Gravel, conseiller que lors d'une séance du conseil, un projet de règlement décrétant une interdiction du contrôle biologique des insectes sur le territoire de la municipalité sera déposé.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec sur réception d'un projet deux jours avant

**SÉANCE ORDINAIRE
25 AOÛT 2015**

son adoption.

1.4 Affaires juridiques

1.4.1 Vente par shérif: mandater directeur général ou adjointe

269-08-2015

CONSIDÉRANT la résolution numéro 240-07-2015 concernant la vente par shérif de l'immeuble sis au 30 Montée de La Chapelle;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de mandater monsieur Sylvain Michaudville, directeur général ou madame Stéphanie Russell, directrice générale adjointe, pour enchérir afin d'acquérir la propriété au nom de la Municipalité de Val-des-Lacs.

270-08-2015

1.4.2 Matricule 3817-46-4979

COMPTE TENU de la résolution numéro 181-05-2015;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauhtier, conseiller et résolu à la majorité de mandater Me Benoit Slythe, avocat afin d'entreprendre toute les procédures judiciaires nécessaire afin de permettre la démolition de la propriété situé au 530 chemin de Val-des-Lac. Le directeur général étant autorisé à signer tous les documents nécessaires afin de réaliser la présente.

270-08-2015A

Il est proposé par madame Marielle Ménard, conseillère et rejeté à la majorité d'accorder un délai au propriétaire situé au 530 chemin de Val-des-Lacs.

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

271-08-2015

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à la majorité, madame Marielle Ménard, conseillère étant dissidente, d'accepter l'émission des chèques n° 6725 à n° 6794 et n 6764, n 6768 et n°6783 annulés, pour un montant de 244 968.12 \$;

Paiements par internet incluant les retraits directs du 1er juin 2015 au 30 juin 2015 pour un montant de 46 678.24 \$;

Pour un grand total des déboursés 291 646.36 \$.

2.2 Rapport des salaires

272-08-2015

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à majorité, madame Marielle Ménard, conseillère étant dissidente, d'accepter le rapport des salaires bruts du mois de juillet 2015 au montant de 65 596.02 \$ pour un montant net de 51 686.54 \$.

**SÉANCE ORDINAIRE
25 AOÛT 2015**

3. Ressources humaines

3.1 Mandat M. Viallet, conseiller relations de travail

273-08-2015

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et rejeté à la majorité de mandater monsieur Thierry Viallet, conseiller en relations de travail pour les négociations de la convention collective entre la Municipalité de Val-des-Lacs et le Syndicat des employées et employés de la Municipalité de Val-des-Lacs – CSN.

273A-08-2015

CONSDIÉRANT le retrait de monsieur Sylvain Gauthier, conseiller des négociations de la convention collective avec le Syndicat des employées et employés de la Municipalité de Val-des-Lacs – CSN (le Syndicat);

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et adopté à la majorité d'attendre le règlement du grief de monsieur Gérard Michauville avant de nommer un consultant pour les négociations de la convention collective entre la Municipalité de Val-des-Lacs et le Syndicat.

**ARRIVÉE DE MADAME FATIMA HAMADI, CONSEILLÈRE,
IL EST 19 H 53.**

3.2 Mandat Me Bélanger, avocat

274-08-2015

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de mandater Me Alexandre Bélanger, avocat pour le dossier concernant la contestation du constat d'infraction de monsieur Jonathan Ruffo, directeur des incendies.

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Supplément travaux au centre culturel et communautaire

275-08-2015

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier le supplément pour modifier le pignon arrière du centre culturel et communautaire par l'entreprise J. Raymond & fils inc. au montant de 888 \$ plus taxes.

4.2 Soumission pour propane

276-08-2015

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire une demande de soumission pour le propane au garage municipal.

5. Sécurité publique

5.1 Demande ajout gyrophares véhicule d'urgence

277-08-2015

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à

**SÉANCE ORDINAIRE
25 AOÛT 2015**

l'unanimité d'autoriser un transfert de poste pour une dépense relative à l'ajout de gyrophares du véhicule d'urgence appartenant à monsieur Jonathan Ruffo, directeur des incendies pour un montant de 9 000 \$.

5.2 Demande pratique de feu du 27 juin 2015

278-08-2015

Il est proposé par monsieur Marc Gravel conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser un transfert de poste au montant de 500 \$ de revenus perçus pour la pratique incendie du 27 juin 2015 vers le poste d'achats de boissons, collations et autres pour les pompiers.

5.3 Plan des mesures d'urgence et entente de service avec le P'tit bonheur

279-08-2015

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter l'entente avec le P'tit Bonheur pour l'usage de ses locaux lors de mesures d'urgence. Le maire étant autorisé à signer tous les documents nécessaires pour réaliser la présente.

6. Réseau routier, transport

6.1 Gravier sur terrain chemin Bélair

280-08-2015

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité de mettre du gravier dans le passage matricule 4119-70-0278, propriété de la Municipalité de Val-des-Lacs.

6.2 Offre de service réfection chemins Lac-de-l'Orignal et Charron

281-08-2015

CONSIDÉRANT l'appel d'offre public d'asphalte 2015 pour la réfection des chemins Charron et Lac-de-l'Orignal;

CONSIDÉRANT la réception de huit soumissions;

CONSIDÉRANT l'ouverture de huit soumissions le 5 août 2015 par monsieur Sylvain Michaudville, directeur général :

Guy Desjardins	641 900.83\$
Sintra	598 214.93\$
Contreutions Beauval	562 733.64\$
Uniroc Construction	510 397.02\$
Asphalthe Bélanger	538 427.93\$
Pavage Jérastien	644 089.95\$
Pavage Sainte-Adèle	593 491.76\$
Pavage Multipro inc.	588 621.41\$

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission est conforme;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise Uniroc Construction pour un montant de 510 397.02 \$ taxes incluses.

**SÉANCE ORDINAIRE
25 AOÛT 2015**

6.3 Plan d'intervention en infrastructures routières locales

282-08-2015

CONSIDÉRANT QUE la MRC doit procéder à l'établissement des réseaux prioritaires et secondaires des réseaux routiers;

CONSIDÉRANT la proposition de réseau prioritaire PIIRL;

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité de demander de modifier le réseau prioritaire comme étant composé du chemin de Val-des-Lacs au complet, du chemin du Lac-Quenouille au complet et du chemin du Lac-de-l'Original au complet.

6.4 Chemin Rivest

Aucune décision sous cette rubrique

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Demande de PIIA

7.1.1 Demande du 85 chemin Charron

283-08-2015

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2015-15 accompagnée de documents a été déposée au mois de juillet par Martine Guérard ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la réfection du revêtement de toiture ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour de lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour de lac 412-09 ;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter la demande telle que présentée par Martine Guérard.

7.2 Lac Quenouille

7.2.1 Offre de service de l'ingénieur pour support technique

284-08-2015

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de mandater la firme Stantec Experts-Conseils ltée pour une rencontre d'information avec les ingénieurs du Centre d'expertise hydrique de Québec concernant le barrage du lac Quenouille selon une offre de service du 16 juillet 2015 no OS-15-0110-056;

7.2.2 Bouée à retirer

285-08-2015

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de retirer une bouée dans la baie du P'tit Bonheur du lac Quenouille.

**SÉANCE ORDINAIRE
25 AOÛT 2015**

7.3 Demande de changement de numéro civique

286-08-2015 Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de refuser le changement d'adresse du 50 chemin Roland.

7.4 Régie intermunicipale des Trois-Lacs

287-08-2015 Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du procès-verbal du 17 juin 2015 et du 4 août 2015 de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs.

7.5 Parcours de ski nautique

288-08-2015 Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, de demander à l'association des propriétaires du lac Quenouille de retirer les bouées constituant le parcours de ski nautique situé dans le lac Quenouille dans un délai de dix jours.

8. Service à la collectivité

8.1 Sports, loisirs et culture

8.1.1 Fête nationale

MONSIEUR NICOLA RANIERI, CONSEILLER, QUITTE LA SALLE

8.1.1.1 Demande de remboursement frais de déplacement de madame Marie-Lise Daigle

289-08-2015 CONSIDÉRANT une demande de remboursement de frais de déplacement au montant de 275.85 \$ de la part de madame Marie-Lise Daigle dans le cadre de l'organisation de la Fête nationale;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, de payer les frais de déplacement de 275.85 \$ à madame Marie-Lise Daigle.

MONSIEUR NICOLA RANIERI, CONSEILLER, RÉINTÈGRE LA SALLE

8.1.1.2 Bilan financier final

290-08-2015 Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, de procéder au dépôt du bilan financier de la Fête nationale 2015.

**SÉANCE ORDINAIRE
25 AOÛT 2015**

8.2 Bibliothèque

8.2.1 Rapport d'activités juillet

291-08-2015

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du rapport d'activité de la bibliothèque du mois de juillet 2015.

8.3 Don à la Traversée

292-08-2015

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder un don de 500 \$ à la Fondation La Traversée, organisme ayant pour but de mettre sur pied une maison de soins palliatifs.

8.4 Subvention culture projet « 3M »

293-08-2015

CONSIDÉRANT que les Municipalités de Sainte-Lucie-des-Laurentides et de Lantier ne désirent pas participer au projet culturel des trois municipalités;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Val-des-Lacs ne peut pas participer seule;

Il est proposé par madame Marielle Ménard, conseillère, et résolu à l'unanimité d'annuler la résolution 260-07-2015.

Période de questions

Levée de l'assemblée

294-08-2015

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 21 h 16.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Jean F. Delisle,
Maire**

**Sylvain Michaudville, secrétaire-
trésorier, directeur général**